

PROCEDURE CHAMPIONNAT M16

(ART. 90 ET 93 DU REGLEMENT SVRV)

Important

En championnat M16, il faut faire la distinction entre

- le responsable de l'équipe recevante = le responsable de l'équipe dans la salle de laquelle se dispute le tournoi (en principe l'équipe 1^e nommée pour le premier et le dernier match du tournoi)
- le responsable de l'équipe nommée en premier dans le calendrier des matchs

Chacune de ces personnes doit assumer différentes responsabilités pour les matchs M16 (v. ci-dessous)

Procédure à suivre par les responsables d'équipe et les arbitre Jeunesse

1. Le responsable d'équipe complète la liste d'engagement dans VolleyManager (VM) et imprime la liste saisie (format PDF disponible dans VM).
2. Le responsable d'équipe présente la liste imprimée et les pièces d'identité (ou la copie couleur de celles-ci) de toutes les personnes engagées pour le match (joueurs, coach, assistant-coach) au corps arbitral avant le début du match.
3. L'arbitre Jeunesse (ou l'arbitre) vérifie les pièces d'identité et l'exactitude de la liste d'engagement avec le responsable d'équipe.
4. Le marqueur (par ex. 2^e arbitre Jeunesse) complète la feuille de match simplifiée sur la base des listes d'engagement imprimées + évtl. rectifiées.
5. A la fin du match, l'arbitre Jeunesse (ou l'arbitre) transmet une photo de chaque feuille de match et de toutes les listes d'engagement par Whatsapp au 079 943 59 60.
6. A la fin du match, le responsable de l'équipe nommée en premier dans le calendrier des matchs saisit le résultat du match dans VM.

Directives pour le responsable d'équipe M16 de l'équipe recevante

Le responsable d'équipe M16 de l'équipe recevante (salle de l'équipe dans laquelle se déroule le tournoi) doit s'assurer :

- qu'il y a bien 2 arbitres Jeunesse (ou 1 arbitre + 1 marqueur) convoqués par son club pour ce tournoi ;
- que les équipes nommées en premier dans le calendrier des matchs aient saisis le résultat du match dans VM à l'issue du match ;
- que les arbitres (Jeunesse) aient envoyés la photo de chaque feuille de match et de toutes les listes d'engagement au numéro susmentionné.

Règles spéciales en M16, applicables en championnat régional

- Après le 3^e service de suite, l'équipe au service fait une rotation d'une position.
- La pénétration de la position 1 est facultative, et les permutations ne sont pas autorisées. Les positions doivent être respectées pendant tout l'échange. Le système de jeu choisi doit être respecté pendant les échanges de tous les sets du match.
- Les équipes jouent sans libéro.
- Hauteur du filet : 2.24 m pour tous les matchs M16.